

HÔTEL DE VILLE

Service des Sports,
Loisirs et Jeunesse
N° tél : 01.69.49.79.00
N/Réf. : NDA/PA

DECISION N° 2011/127

OBJET: Marché sur procédure adaptée relatif à la fourniture et pose de mobiliers sportifs de plein air, de jeux d'enfants et de bancs d'enfants extérieurs pour école (lot 1) conclu avec la société CAMMA SPORT ET JEUX et (lot 2) conclu avec le groupement KOMPAN/POSE

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune d'Yerres en date du 7 avril 2008, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courantes visées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les délibérations du Conseil Municipal du 16 octobre 2008, 25 juin 2009 et du 17 décembre 2009 complétant la délégation de pouvoir accordée au Maire en matière de droit de préemption, de passation de marchés publics et de souscription d'ouvertures de crédits de trésorerie,

Vu l'arrêté n° 2011/333 (série A) du 5 juillet 2011 portant délégation de fonctions et de signature durant l'absence du Maire à Madame Nicole LAMOTH, Premier Adjoint,

VU le code des marchés publics, notamment l'article 28,

CONSIDERANT que la Commune a lancé une consultation pour la fourniture et pose de mobiliers sportifs de plein air, de jeux d'enfants et de bancs d'enfants extérieurs pour école,

CONSIDERANT que le montant total estimé des prestations (55 000 € H.T.) étant inférieur au seuil des procédures formalisées, le représentant de la personne publique a lancé une procédure adaptée,

CONSIDERANT que l'avis d'appel public à la concurrence a été adressé pour insertion au BOAMP le 16 mai 2011 sous le n° 11-113927 et sur le site emarchespublics.com (profil acheteur) sous le n° et 134949, que la date limite de réception des offres a été fixée au 20 juin 2011 à 16 heures, que 3 candidats ont remis un pli pour le lot 1, dans le délai imparti (SPORTACUS, CAMMA SPORTS ET JEUX, CASAL SPORT), qu'un seul candidat a remis un pli pour le lot 2, dans le délai imparti (groupement KOMPAN/POSE) et qu'aucun candidat n'a remis de plis pour le lot 3.

| |
|---------------------------|
| 60, rue Charles de Gaulle |
| 091.239.10.69 |
| Date de signature |
| Date de réception |



CONSIDERANT que les offres ont été analysées, lot par lot, en tenant compte des critères de sélection suivants et de leur pondération :

- valeur technique (60%)
- prix (40 %)

CONSIDERANT qu'au regard des critères de jugement des offres et du rapport d'analyse, il est proposé d'attribuer le marché au titre du lot 1 à la société CAMMA SPORT ET JEUX, mieux-disante, et le marché au titre du lot 2 au groupement KOMPAN/POSE, mieux-disant,

DECIDE

DE signer le marché au titre du lot 1 et les documents y afférents, avec le CAMMA SPORT ET JEUX, sise la Chéze 35380 PLELANLEGRAND, représentée par Monsieur Pascal MAUDET, gérant,

DIT que le prix global et forfaitaire de ce marché s'élève à 27 578.95 € H.T. (33 004,44 € T.T.C.) décomposé ainsi :

| JEU | PRIX HT |
|--|-----------|
| ◦ 2 buts de hand barreaudés – lieu école Brossolette (plateau sportif) | 4205.65 € |
| ◦ 18 m2 sol souple sur piste d'élan saut en longueur – lieu école Brossolette (plateau sportif) | 2461.45 € |
| ◦ 2 buts combinés de hand /foot /basket – lieu école Saint-Exupéry | 3828.50 € |
| ◦ 2 buts de hand - lieu école Victor Hugo | 1116.25 € |
| ◦ 2 buts combinés de hand /foot /basket – lieu école primaire Camaldules Haut | 3828.50 € |
| ◦ 2 buts combinés de hand /foot /basket – lieu école primaire Camaldules Bas | 4051.75 € |
| ◦ 1 but de basket sur poteau béton existant- lieu école primaire Camaldules Bas | 469.78 € |
| ◦ 1 sautoir en hauteur- lieu Stade léo Lagrange | 2650.50 € |
| ◦ 1 garage pour sautoir en hauteur- lieu Stade léo Lagrange | 4966.57 € |

DE signer le marché au titre du lot 2 et les documents y afférents, avec le groupement KOMPAN/POSE, dont le mandataire est la société KOMPAN SAS sise 363 rue Marc Séguin 77198 DAMMARIE LES LYS Cedex, représentée par Monsieur Patrick BERTAULT, Responsable Bureau des Marchés,

DIT que le prix global et forfaitaire de ce marché s'élève à 23 000 € H.T. (27 508 € T.T.C.),
décomposé ainsi :

| JEU | PRIX HT |
|---|----------|
| ◦ 1 toboggan - lieu : école maternelle des Brossolette | 2912,00 |
| ◦ 1 balançoire horizontale à ressorts - lieu : école maternelle des Brossolette | 3958,00 |
| ◦ 1 locomotive - lieu : école maternelle Beauregard | 10674,00 |
| ◦ 2 tables bancs lieu : crèche Pinocchio | 2683,00 |
| ◦ 1 balançoire : centre de loisirs de Grosbois | 2.773,00 |

DIT que les marchés prendront effet à compter de leur notification,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune.

Fait à Yerres, le 20 juillet 2011



Docteur le Député Maire empêché,

Nicole LAMOTH
Conseiller Général
Du Canton Yerres/Crosne